

NOVEMBRE 2016

N°58



# Bulletin Municipal

Dans ce numéro :

Travaux

- Place Jean Gastou
- Immeuble de la Poste
- Avenue des Cathares
- Foyer et salle cinéma
- Parc

Rentrée scolaire

Temps d'Activités Périscolaires

Offre d'emploi

Covaldem

Agenda

## TRAVAUX

### PLACE JEAN GASTOU

Tant attendu par les usagers, l'aménagement de la place Jean GASTOU débuté en Mars 2016 est terminé !

Un stationnement redéfini, un cheminement piéton pour la sécurité des usagers, un mobilier urbain résolument contemporain, une note paysagère et un éclairage public optimisé confié au service technique de la Commune.

La signalisation au sol destinée au sens de circulation sur le parking et aux passages piétons sera réalisée prochainement.

Cet aménagement sera finalisé avec la construction de nouvelles toilettes publiques.

Le résultat de ces travaux semble donner entière satisfaction et contribue à la mise en valeur de notre cœur de village.



### REHABILITATION DE L'IMMEUBLE DE LA POSTE

La réhabilitation de l'immeuble se poursuit avec la création de deux logements et d'un local commercial.

Les travaux de démolition d'une partie de l'immeuble côté Rue de la Liberté ont donné une nouvelle fluidité et luminosité aux riverains et permettront le stationnement des véhicules des locataires.

Côté Place, les menuiseries du salon de coiffure seront également remplacées afin d'harmoniser la façade.

### AVENUE DES CATHARES

La patience des riverains bientôt récompensée !

L'enfouissement du réseau électrique programmé par le SYADEN est en phase de travaux préliminaires et la réfection de la voirie en attente de financement sur la programmation 2017.

A l'image de la place Jean GASTOU, ce projet, à terme, est destiné à contribuer à l'embellissement de la voie et à la mise en sécurité des usagers.



MAIRIE de PEPIEUX

50 Bd du Minervoix

11700 PEPIEUX

Tél : 04.68.91.41.12

Fax : 04.68.91.58.06

Courriel :

mairie.pepieux@wanadoo.fr

Site :

www.mairie-pepieux.fr

## FOYER ET SALLE DE CINEMA

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont presque terminés.

La reprise des activités associatives s'est effectuée dans un nouveau cadre agréable et fonctionnel.

La population pourra apprécier le nouveau confort de la salle (isolation acoustique et phonique) à l'occasion des prochaines manifestations.

En parallèle, la rénovation de la salle E. Cabrol suit son cours. Là encore, le projet, à son terme, permettra de disposer d'une salle digne d'un grand cinéma (création d'un plan incliné et installation de nouveaux fauteuils).



## PARC

Les tout-petits ont retrouvé le plaisir de la glisse avec un nouveau toboggan !

Réservé aux plus jeunes, l'aire de jeux du parc municipal est destinée au bien être des enfants, c'est un espace de détente où ils doivent pouvoir s'amuser en toute sécurité et en toute liberté.

## RENTREE SCOLAIRE

L'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe était espérée pour la rentrée de Septembre.

Le départ de quelques enfants n'a pas permis de justifier au jour de la rentrée de l'effectif préconisé par les services de l'Académie.

La municipalité, soucieuse d'anticiper l'évolution démographique de la commune, travaille à l'agrandissement de l'école afin de pouvoir satisfaire tous les besoins à venir.

La répartition des classes et des effectifs (99 élèves) de cette rentrée sont les suivants :

- |                                |   |           |
|--------------------------------|---|-----------|
| • Petite et Moyenne Sections : | Mme Marie-Aude LOPEZ                                | 22 élèves |
| • GS/CP :                      | Mme Sarah CABROL                                    | 27 élèves |
| • CP/CE1/CE2 :                 | Mme Laurence GARCIA secondée par Mme Sandra CATHALA | 25 élèves |
| • CM1/CM2 :                    | Mme Alexia PUCHOL                                   | 25 élèves |



Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes : Mme CABROL, remplaçante de Mme LACOSTE placée en congé maternité et Mme PUCHOL nommée sur le poste libéré par Mme DARMAILLACQ.



## ***TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P)***

De nouveaux horaires ont été mis en place suite à une réorganisation du service.

Les activités, gratuites et non obligatoires, sont désormais regroupées sur une après-midi et proposées le vendredi de 13h30 à 16h30.

Sous la responsabilité de la commune, elles sont dispensées par des animateurs qualifiés, compétents mais également par des bénévoles, membres d'associations du village.

### Intervenants :

- ◆ Valérie BEZES (directrice du service)
- ◆ Véronique BERARD
- ◆ Adriano BORTOLI
- ◆ Michel BRIVOT
- ◆ Audrey GARIDOU
- ◆ Joël GILLES
- ◆ Marie Claire GRANADOS
- ◆ Lola HENRY
- ◆ Luc MARC
- ◆ Perrine MOULS
- ◆ Ian PARNELL
- ◆ Emilie PEREZ
- ◆ Robert PREVET
- ◆ Valérie SLOWTHER
- ◆ Daniel TARAGNAT

### Activités proposées :

- ◆ Gymnastique et cardio-boxing
- ◆ Danse
- ◆ Rugby
- ◆ Ping-pong
- ◆ Initiation chant
- ◆ Théâtre, magie, mimes
- ◆ Ateliers créatifs
- ◆ Jeux de société

Avec plus de 70 % de l'effectif de l'école qui participe à ces ateliers, ces activités connaissent toujours autant de succès.



## ***OFFRE D'EMPLOI***

**La commune de PEPIEUX recrute un MAÇON à temps complet**

Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES

Profil recherché :

AGENT POLYVALENT ET EXPERIENCE MAÇONNERIE EXIGEE

Descriptif de l'offre disponible en Mairie

**Date limite de candidature :** 30/11/2016

Lettre de motivation et C.V. à adresser à :

Monsieur le Maire - 50 Boulevard du Minervoix - 11700 PEPIEUX

Tel : 04.68.91.41.12

Fax : 04.68.91.58.06

Courriel : [mairie.pepieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.pepieux@wanadoo.fr)

## COVALDEM

### TRI SELECTIF : SUPPRESSION DES SACS JAUNES

Le Covaldem11 a procédé dernièrement à la mise en place de **bacs à couvercle jaune** destinés à accueillir les emballages recyclables **en remplacement des sacs jaunes**.

Les objectifs de ce changement sont multiples :

- Réduire l'impact environnemental conformément au Grenelle de l'environnement (moins de kilomètres parcourus, utilisation des camions optimisée, ...)
- Abandonner l'usage des sacs plastiques jaunes non réutilisables
- Préparer l'évolution du tri sélectif. Les techniques de recyclage évoluent et il sera bientôt possible de mettre dans les recyclables des produits qui sont encore aujourd'hui mis dans le sac noir
- Développer le geste de tri sélectif (l'usager peut aller au conteneur de collecte quand bon lui semble et n'est plus tributaire du jour de passage du camion de collecte)
- Etre en conformité avec les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés qui tend à interdire le mode de collecte en sac eu égard au risque important de dommages physiques pour le personnel.



Une équipe d'ambassadeurs du tri est allée à la rencontre de chaque habitant pour expliquer le changement, remettre un guide du tri et un sac de pré-collecte.

Ce sac, réutilisable et robuste, facilitera le transport des emballages recyclables vers les points de collecte.

En l'absence des usagers, l'équipement a été déposé dans leur boîte aux lettres.

### IMPORTANT

La collecte du tri sélectif n'étant plus assurée, le **dépôt des sacs jaunes sur la voie publique est formellement interdit**. **Les emballages recyclables sont à déposer EN VRAC dans les bacs à couvercle jaune**.

De par ces dispositions, les sacs jaunes encore en possession des usagers peuvent être utilisés pour les ordures ménagères et déposés dans les bacs à couvercles noirs.

### ORDURES MENAGERES : ARRET DE LA FOURNITURE DES SACS NOIRS

Le Covaldem11 est l'organisme public qui a en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers sur le territoire de Carcassonne Agglo et assure à ce titre la commande des sacs mis à disposition des communes.

En 2015, pas moins de 2 760 000 sacs poubelle ont été commandés par le Covaldem11 pour un montant de 63.500€ et mis à disposition des communes qui en assurent la distribution auprès des habitants.

L'article 75 de la loi de transition énergétique, qui modifie le code de l'environnement, stipule qu'*«il est mis fin à la disposition, à titre onéreux ou gratuit, à compter du 1er juillet 2016, de sacs de caisse en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente»*.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'interdiction est étendue :

- aux sacs fins en matières plastiques à usage unique (de moins de 50 µm d'épaisseur) non compostables, destinés à l'emballage de marchandises au point de vente autres que les sacs de caisse, notamment les sacs distribués en rayon,
- aux emballages plastiques non biodégradables et non compostables, pour l'envoi de la presse et de la publicité.

Ainsi, le Covaldem11 dans un souci de respect d'égalité de traitement entre les usagers de Carcassonne Agglo et d'application des préconisations de la loi de transition énergétique, et considérant que le prix d'achat des sacs poubelles dans le commerce reste très raisonnable, a décidé de mettre un terme à leur mise à disposition gratuite.

## AGENDA

- Samedi 19 Novembre : Marché de Noël organisé par Pépieux Loisirs - Foyer Municipal de 10 h à 17 h
- Lundi 21 Novembre : Réunion du Syndicat des Vignerons - Salles des Associations à 18 h
- Dimanche 27 Novembre : Bourse aux Jouets organisée par l'IME - Foyer Municipal de 8 h à 17 h
- Samedi 3 Décembre : Spectacle des Balladins du Cœur au profit du Téléthon - Foyer Municipal à 18 h 30